

eut formé un gouvernement NPD dans cette province, cette entente a été annulée.

● (2040)

Je dois ajouter que les habitants de la Saskatchewan étaient assez mécontents, car, comme les autres citoyens du pays, ils aiment qu'on crée des emplois et au moment où le marché fut proposé, ils n'ont pas trouvé la décision judicieuse. Ils ont maintenant changé d'avis.

Une voix: Parlez-nous de la fabrique de boîtes.

M. Broadbent: En réponse à ce député ainsi qu'aux gens de cette province, je donnerai un dernier exemple à propos d'un fait survenu il y a à peine quelques semaines à Terre-Neuve. Je veux parler du projet Shaheen dans cette province de Terre-Neuve qui a souvent été décrite comme l'une de nos provinces pauvres. Un gouvernement fédéral mal avisé a essayé de favoriser le développement économique de cette province. Ce projet consistait dans l'aménagement d'installations portuaires fédérales-provinciales qui auraient rapporté des bénéfices à une entreprise privée appartenant à des étrangers. J'aimerais demander qui devait retirer les bénéfices et qui devait courir les risques. Je suppose que la réponse à cette question est que les contribuables canadiens et terre-neuviens devaient fournir l'argent. Nous ne savons pas encore qui en profiterait à la longue, mais en attendant tous les bénéfices iront à la compagnie.

Permettez-moi de mettre fin à cette série d'exemples en soulignant un fait essentiel et logique. Il est important que le gouvernement fédéral assume une responsabilité nationale quant à la propriété étrangère afin de ne pas laisser les provinces du Canada, surtout les plus pauvres, dans une situation où elles doivent s'arracher les emplois dont elles ont absolument besoin aux dépens du contribuable et au profit des investisseurs privés.

La conclusion que je tirerais des amendements proposés par les membres du parti conservateur, notamment les députés des provinces atlantiques et de l'Ouest, est qu'ils ont accordé bien peu d'attention aux amendements n^{os} 2, 5 et 6. Deux de ces amendements sont à rejeter, car ils priveraient le gouvernement fédéral du genre d'autorité dont il a besoin pour s'occuper des intérêts nationaux. Comme le ministre l'a dit un peu avant dîner, le règlement proposé prévoit suffisamment de dispositions permettant au gouvernement fédéral de consulter les provinces directement concernées et je suggère à ces députés de lire le projet de loi.

Une voix: Vous devriez le lire.

M. Broadbent: Aux termes des mesures proposées, le gouvernement doit tenir compte des intérêts provinciaux directement touchés par tout projet de prise de contrôle. A mon avis, tout autre règlement détruirait cette loi, et des amendements du même genre porteraient à croire que le parti conservateur n'est pas réellement intéressé à l'adoption de cette mesure. Les députés de ce parti semblent vouloir laisser l'impression qu'ils s'occupent de cette affaire, mais nous les surveillerons au moment du vote.

Investissement étranger—Loi

Dans la seconde partie de mes remarques, permettez-moi de parler de la propriété publique. J'aimerais traiter de cette question en détail puisqu'elle a été soulevée par le député de Crowfoot. Il a accusé le gouvernement fédéral de se servir des idées exprimées par les membres du NPD. Ce ne sont pas là ses mots exacts, mais il s'agit certainement de ce qu'il a dit et j'espère que quelqu'un me reprendra si je me trompe.

Le député de Crowfoot a déclaré, à propos de la politique pétrolière, que le parti libéral fédéral était en réalité guidé ou influencé par le NPD et que c'était là un phénomène auquel chacun devrait réfléchir sérieusement. Je voudrais bien que cette allégation soit exacte. Comme je souhaiterais que le parti libéral fédéral se transforme en parti socialiste. S'il en avait été ainsi ces dernières années, notre parti n'aurait peut-être eu aucune raison de se former. On a soutenu que, d'une certaine façon socialiste, nous avons pris les commandes et que, dans des secteurs importants de l'industrie pétrolière, le gouvernement avait adopté des programmes néo-démocrates. A mon avis, il ne fait aucun doute que le gouvernement a retenu certaines propositions mises de l'avant par des députés de notre parti, mais dire que notre parti a pris les commandes est ridicule.

J'ai écouté des députés des deux côtés de la Chambre et il me semble que la discussion porte sur tout le rôle joué par des investisseurs étrangers dans la mise en valeur des gisements pétroliers de l'Alberta. Le député de Crowfoot a renchéri sur les affirmations de son collègue, le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert), dans sa défense de l'industrie pétrolière et du gouvernement provincial. Ce député a laissé entendre, si je l'ai bien compris . . .

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Je voudrais pouvoir entendre l'exposé du député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent).

M. Broadbent: Le point essentiel du discours du député de Crowfoot sur le problème de la mainmise étrangère, c'est que des profits fantastiques sont réalisés par l'entreprise privée et j'espère qu'on me reprendra si j'ai tort. Son argumentation laisse entendre que l'aménagement de nos sables bitumineux par des entreprises multinationales serait très profitable pour la population de l'Alberta et pour tous les Canadiens en général. Il a soutenu que la position actuelle du gouvernement en matière d'imposition de taxes à l'exportation constituait une décision des plus iniques. Je crois que c'est ce qu'il a déclaré. Permettez-moi de répondre brièvement à cet argument.

Je pense que le député n'aurait pu choisir, dans toutes les annales du pays, un plus mauvais exemple d'une industrie avantageuse à la population grâce aux investissements privés. Je me demande ce que nous avons actuellement, par suite des investissements privés, dans l'industrie du pétrole. La réponse saute aux yeux; nous avons une industrie d'appartenance étrangère dans une proportion de 99 p. 100. Des centaines de millions de dollars s'en vont à l'étranger tous les ans par suite de cette appartenance étrangère et un grand nombre d'emplois sont perdus pour les Canadiens.